



Université Claude Bernard  Lyon 1

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1, session 2021

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1, au titre de l'année 2021 :

Madame VINCIGUERRA Christine, pu-ph, classe exceptionnelle, présidente, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur BOURGEOT Marc, ingénieur d'études, vice-président, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame BOWE Christelle, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Lumière Lyon 2, Bron.

Madame CAMBOO Lydia, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Madame MAYOL Audrey, attachée principale des administrations de l'état, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

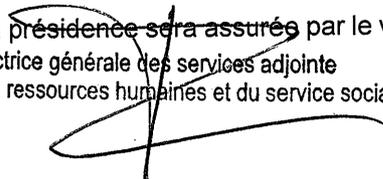
Monsieur DALMAS Alain, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur POULARD Xavier, ingénieur de recherche 1ère classe, suppléant, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

La Directrice générale des services adjointe
en charge des ressources humaines et du service social

Fait à _____, le _____


Frédérique WOLFF